

Les teneurs maximales en pesticides dans les eaux distribuées

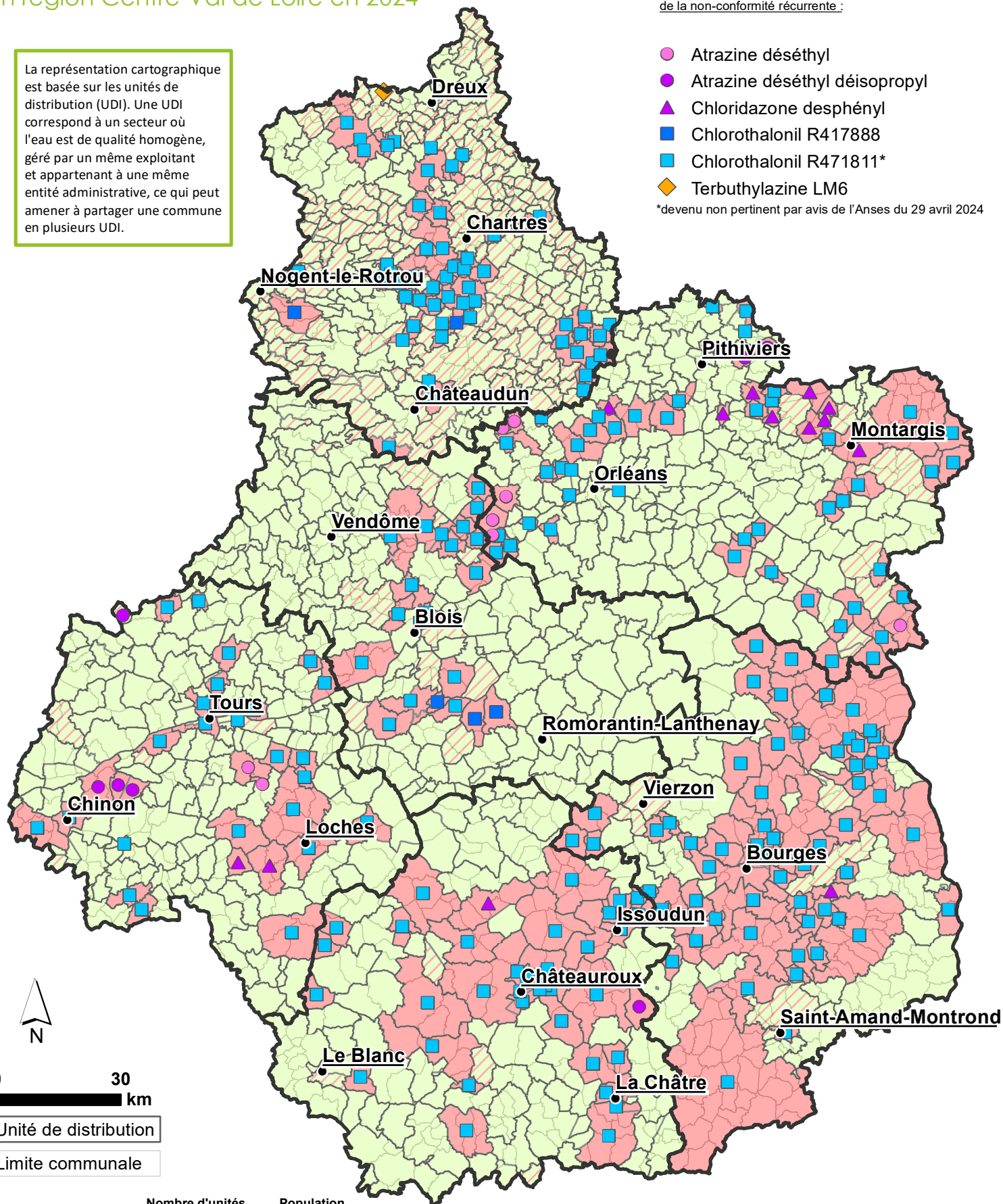
en région Centre-Val de Loire en 2024

Pesticide (ou métabolite) majoritaire à l'origine de la non-conformité récurrente :

- Atrazine déséthyl
- Atrazine déséthyl déisopropyl
- ▲ Chloridazone desphényl
- Chlorothalonil R417888
- Chlorothalonil R471811*
- ◆ Terbutylazine LM6

*devenu non pertinent par avis de l'Anses du 29 avril 2024

La représentation cartographique est basée sur les unités de distribution (UDI). Une UDI correspond à un secteur où l'eau est de qualité homogène, géré par un même exploitant et appartenant à une même entité administrative, ce qui peut amener à partager une commune en plusieurs UDI.



Unité de distribution

Limite communale

	Nombre d'unités de distribution	Population concernée
Conformité (teneur < à 0,1 µg/L)	533	1 316 886
Non conformité ponctuelle	189	396 549
Non-conformité récurrente	272	857 571